

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal du canton de Lingwick tenue au 72, route 108, Lingwick (Québec), lundi le 4 mai 2020, à 19 h, présidée par Mme Céline Gagné, mairesse et à laquelle assistent la conseillère et les conseillers suivants : Mme Suzanne Jutras, M. Sébastien Alix, M. Daniel Audet, M. Jonatan Audet, M. Guy Lapointe et M. Martin Loubier.

Tous membres du conseil et formant quorum.

Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, est présente.

▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲ ▲

### **SÉANCE TENUE À HUIS CLOS**

**CONSIDÉRANT** le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

**CONSIDÉRANT** les décrets subséquents qui prolongent cet état d'urgence, soit jusqu'au 6 mai 2020;

**CONSIDÉRANT** que selon l'arrêté ministériel numéro 2020-029, daté du 26 avril 2020, de la ministre de la Santé et des Services sociaux, lorsque la loi prévoit qu'une séance doit être publique, celle-ci doit être publicisée dès que possible par tout moyen permettant au public de connaître la teneur des discussions entre les participants et le résultat de la délibération des membres ;

**CONSIDÉRANT** qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et de la directrice générale que la présente séance soit tenue à huis clos;

### **EN CONSÉQUENCE;**

**2020-097**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos;

QUE Madame Suzanne Paradis, journaliste pour le journal communautaire *Le Reflet du canton de Lingwick*, assiste également à la séance via Skype.

QU'un enregistrement vidéo de la séance sera disponible sur le site web du Canton.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **1. OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La séance est ouverte à 19 h 00.

#### **2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**2020-098**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE l'ordre du jour soit adopté tel qu'il est rédigé.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

##### **3.1 SÉANCE ORDINAIRE DU 6 AVRIL 2020**

**ATTENDU QUE** tous les membres du conseil municipal ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 et qu'ils ont pris connaissance de son contenu;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-099**

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE les membres du conseil municipal renoncent à la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 6 avril 2020 et qu'il soit adopté tel qu'il est présenté.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**4. SUIVI DES RÉSOLUTIONS ET/OU DOSSIERS**

**5. RAPPORT DES ACTIVITÉS DE LA MAIRESSE**

- **La mairesse Céline Gagné**
  - Membre d'office de tous les comités municipaux
  - Représentante à la MRC
  - Équipe de développement municipal – gestion du FDT local
  - Équipe de développement du Haut-Saint-François
  - Comité de la route 257
  - Comité de sécurité public MRC
  - Comité des usagers de la fibre optique intermunicipale
  - *Communication Haut-Saint-François* (MRC)

6 avril séance du conseil

15 avril conseil des maires par vidéoconférence

17 avril équipe de développement du HSF DGI par vidéoconférence

21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence

23 avril comité route 257 – conférence téléphonique avec le député F. Jacques

27 avril atelier du conseil

**6. MEMBRES DU CONSEIL – RAPPORT DES ACTIVITÉS**

Responsabilité des élus et liste des réunions auxquelles ils ont assisté en avril 2020.

- **Le conseiller Guy Lapointe**
  - Remplaçant au conseil des maires
  - *Communication Haut-Saint-François*
  - Comité de *Transport de personnes du Haut-Saint-François*
  - Municipalité amie des aînés et politique familiale
  - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
  - Bâtiments municipaux
  - Réseau Biblio de l'Estrie

2 avril c.a. de *Transport de personnes du Haut-Saint-François* (vidéoconférence)

6 avril séance du conseil

21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence

27 avril atelier du conseil

- **La conseillère Suzanne Jutras**
  - Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
  - Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
  - *Journal Le Haut-Saint-François*
  - Comité des loisirs de la MRC
  - Comité consultatif en environnement (CCE)

6 avril séance du conseil

21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence

27 avril atelier du conseil

- **Le conseiller Jonatan Audet**
  - Loisirs : infrastructures, équipements récréatifs et aménagement des terrains
  - Développement touristique, culture, protection du patrimoine
  - Bâtiments municipaux

6 avril séance du conseil

21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence

27 avril atelier du conseil

Suivi projet « shed panoramique » au cours du mois

- **Le conseiller Sébastien Alix**
  - Comité consultatif d'urbanisme (CCU)
  - Environnement, protection des milieux naturels
  - Voirie, équipements mécanisés et bâtiments
  - Comité consultatif de développement – développement économique
  - Lutte à la pollution lumineuse (*réserve du ciel étoilé*)

21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence  
27 avril atelier du conseil

- **Le conseiller Daniel Audet**
  - Loisir : animation et participation – Parc-en-ciel
  - Développement touristique, culture, protection du patrimoine
  - Environnement, protection des milieux naturels
  - Comité consultatif en développement (CCD) – développement économique
  - Comité consultatif en environnement (CCE)

6 avril séance du conseil  
21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence  
27 avril atelier du conseil

- **Le conseiller Martin Loubier**
  - Sécurité civile, ambulance, régie sécurité incendie
  - Voirie, équipements mécanisés et bâtiments

6 avril séance du conseil  
16 avril c.a. de la *Régie incendie des Rivières*  
21 avril municipalités route 257 – info projet de réfection, par vidéoconférence  
27 avril atelier du conseil

## 7. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

### 7.1 RAPPORT DE LA MAIRESSE SUR L'EXERCICE FINANCIER 2019

Chers contribuables,

J'ai le plaisir de m'adresser à vous pour vous présenter les faits saillants du rapport financier du Canton de Lingwick pour la période se terminant le 31 décembre 2019 et ce, selon ce que prévoit la Loi.

#### Les états financiers 2019

Les états financiers 2019 vérifiés par la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés et vérificateurs mandatés par la municipalité du Canton de Lingwick, indiquent les résultats suivants:

- Les revenus de fonctionnement et les revenus d'investissement se chiffrent à **1 138 898 \$** et les charges incluant l'amortissement des immobilisations sont de **1 089 119 \$**.
- En tenant compte de l'amortissement des immobilisations, de la cession d'immobilisation, du remboursement de la dette à long terme et des affectations, l'excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales est de **115 795 \$**.
- L'ensemble de notre surplus est de 455 248\$. Les immobilisations et autres actifs se chiffrent à 2 851 269\$ (terrains, édifices, routes, véhicules, matériel, etc.).

Le total de la valeur des biens de la municipalité est de **3 306 926 \$**

- *Notes : Informations financières consolidées signifient qu'aux informations municipales s'ajoutent les informations nous concernant au niveau de la Régie incendie des Rivières.*

#### **Les états financiers 2019 (Informations consolidées)**

	<b>2018</b>	<b>2019</b>
<b>Revenus de fonctionnement</b>		
Taxes	694 658 \$	727 479 \$
Compensations tenant lieu de taxes	10 558 \$	10 558 \$
Transferts (subventions, redevances pour entretien)	293 100 \$	290 229 \$

Services rendus	19 359 \$	13 985 \$
Impositions de droits	11 705 \$	31 034 \$
Amandes et pénalité	1 035 \$	550 \$
Autres revenus d'intérêt	8 081 \$	7 131 \$
Autres revenus	7 309 \$	(298 \$)
	<u>1 045 805 \$</u>	<u>1 080 668 \$</u>
<b>Revenus d'investissement</b>	<u>174 151 \$</u>	<u>58 230 \$</u>
	<b>1 219 956 \$</b>	<b>1 138 898 \$</b>

- Des précisions sur les transferts et les subventions reçues au cours de l'année: MTQ entretien du réseau routier 237 559\$, sentier du parc du belvédère 31 539 \$, ouvre-porte automatique au centre municipal 3 090 \$, formation sécurité civile 3 549\$, transfert compensation collecte sélective 14 707,83 \$, transfert autre 10 186 \$, Fête nationale 1 000\$.

#### Charges

Administration générale	216 917 \$	220 132 \$
Sécurité publique	144 325 \$	136 095 \$
Transport	428 255 \$	320 625 \$
Hygiène du milieu	96 088 \$	123 008 \$
Santé et bien-être	1 500 \$	1 400 \$
Aménagement, urbanisme et dév.	30 536 \$	33 709 \$
Loisirs et culture	70 438 \$	67 200 \$
Frais de financement	4 414 \$	2 319 \$
Amortissement des immobilisations	164 684 \$	175 620 \$
	<u>992 473 \$</u>	<u>1 089 119 \$</u>

<b>Excédent (déficit) de l'exercice</b>	<b>227 483 \$</b>	<b>49 779 \$</b>
moins revenus d'investissement	174 151 \$	58 230 \$

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales</b>	<b>53 332 \$</b>	<b>(8 451 \$)</b>
Immobilisations	197 057 \$	211 630 \$
Financement	(48 379) \$	(34 861) \$
Affectations	(47 382) \$	(52 523) \$

<b>Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales</b>	<b>154 628 \$</b>	<b>115 795 \$</b>
---	-------------------	-------------------

#### ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

	2018	2019
Actifs financiers	487 871 \$	545 137 \$
Passifs	(219 674) \$	(292 767) \$
<b>Actifs financiers nets</b>	<b>268 197 \$</b>	<b>252 370 \$</b>
Actifs non financiers	2 988 212 \$	3 053 819 \$
<b>Excédent accumulé</b>	<b>3 256 409 \$</b>	<b>3 306 189 \$</b>

#### Détail de l'excédent accumulé

Excédent (déficit) de fonctionnement non affecté	312 435 \$	337 878 \$
Excédent de fonctionnement affecté, réserves financière	59 413 \$	85 370 \$
Fonds de roulement	26 000 \$	32 000 \$
<b>Ensemble de notre surplus</b>	<b>397 848 \$</b>	<b>455 248 \$</b>
Investissement net dans les immobilisations et autres actifs	2 858 561 \$	2 851 269 \$
<b>Total de l'excédent accumulé</b>	<b>3 256 409 \$</b>	<b>3 306 189 \$</b>

#### Conclusion

Notre municipalité est bonne santé financière et nous vous assurons, chers concitoyens et concitoyennes, que le premier but de votre conseil est de continuer d'offrir à la population des services de qualité au meilleur coût possible. En cette période de confinement dû à la COVID-19, les membres du conseil municipal poursuivent leur travail en utilisant les moyens de

communication appropriés à la situation. J'aimerais exprimer ma gratitude à nos employés qui continuent de réaliser un travail exceptionnel, afin de nous fournir des services de qualité.

Le rapport de la mairesse sur l'exercice financier 2019 sera publié intégralement dans le journal *Le Reflet du canton de Lingwick*, édition de mai 2020.

**7.2 ADOPTION DU RÈGLEMENT N°356-2020 MODIFIANT LE RÈGLEMENT POUR DÉTERMINER LE TAUX DE TAXE POUR L'EXERCICE FINANCIER 2020 AFIN D'ABROGER L'ARTICLE 17 – TAUX D'INTÉRÊTS**

**ATTENDU QUE** le Canton de Lingwick a adopté le 13 janvier 2020, le Règlement 355-2020 pour déterminer les taux de taxes pour l'exercice financier 2020;

**ATTENDU QUE** l'article 989 du *Code municipal du Québec* autorise le conseil municipal à imposer et à prélever sur le territoire de la municipalité, par voie de taxation directe, soit sur les biens-fonds imposables de son territoire, une taxe basée sur leur valeur portée au rôle d'évaluation afin de pourvoir aux dépenses d'administration de celle-ci;

**ATTENDU QU'** un avis de motion a été dûment donné par le conseiller Jonatan Audet lors de la séance du conseil tenue le 6 avril 2020 et qu'un projet de règlement a été présenté lors de cette même séance;

**2020-100**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE l'article 17 – taux d'intérêts est abrogé du règlement n°355-2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.3 DOSSIER VENTE POUR TAXES IMPAYÉES – NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT POUR LE CANTON DE LINGWICK POUR 2020**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité du Canton de Lingwick a déposé à la MRC un dossier de vente d'immeuble pour défaut de paiement des impôts fonciers.

**CONSIDÉRANT QU'** une personne mandatée doit être présente afin de faire la première offre pour assurer le retour des taxes et des frais de vente pour taxes;

**EN CONSÉQUENCE,**

**2020-101**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Jonatan Audet

ET RÉSOLU de nommer Madame Céline Gagné, pour représenter le Canton de Lingwick à la vente pour taxe 2020 qui sera effectuée par la MRC du Haut-Saint-François dans le but d'enchérir, s'il y a lieu, sur l'immeuble situé dans le Canton de Lingwick, au montant des taxes dues plus les frais inhérents.

En l'absence de Madame Gagné, le maire suppléant en fonction, représentera la municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**7.4 FERMETURE DU BUREAU PENDANT LA PÉRIODE ESTIVALE**

**2020-102**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU que pour la période des vacances estivales de Mme Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, le bureau sera fermé les dates suivantes : 10, 11, 17 et 18 août 2020. Pour les autres jours inclus dans cette période, l'inspecteur en bâtiment sera présent au bureau les mercredis 12 et 19 août et Mme Suzanne Blais, commis de bureau sera présente les jeudi 13 et 20 août.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## 7.5 GÉNÉRATRICE – CONTRAT D'ENTRETIEN

2020-103

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Daniel Audet

ET RÉSOLU QUE la Municipalité accepte l'offre de la compagnie Drumco Énergie relativement à l'entretien de la génératrice. Le service comprend :

- le changement d'huile, filtres et bougies,
- l'inspection complète des composante mécaniques et électriques,
- l'essai de démarrage automatique,
- la vérification de l'inverseur et
- la remise d'un rapport détaillé.

L'abonnement assure, en cas de besoin, un service 7 jours sur 7, 24 heures sur 24. Le coût annuel est de 300 \$ et le contrat se renouvelle automatiquement avec une augmentation annuelle de 2%. La Municipalité sera avisée par écrit si l'augmentation est supérieure.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## 7.6 INFOTECH – ATELIER DE FORMATION EN LIGNE

**ATTENDU QUE** les consignes relatives à la crise COVID-19 ne permettent pas les formations en salle, offertes par Infotech, ce printemps;

**EN CONSÉQUENCE;**

2020-104

IL EST PROPOSÉ PAR la conseillère Suzanne Jutras

ET RÉSOLU QUE Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire/trésorière est autorisée à participer à l'atelier de formation en ligne, afin d'être informé sur les nouvelles procédures et nouveautés ainsi que différents trucs et astuces sur l'utilisation de Sygem. Le webinaire est présenté en 2 parties, le 12 et 13 mai prochain. Le coût est de 245 \$ plus taxes.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## 7.7 ENGAGEMENT DE CRÉDITS

**ATTENDU QU'** il est nécessaire d'effectuer diverses dépenses pour assurer le bon fonctionnement des services municipaux et de procéder à des engagements de crédits;

**ATTENDU QUE** les sommes requises pour ces dépenses sont prévues au budget de l'exercice financier 2020;

**EN CONSÉQUENCE,**

2020-105

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal autorise les engagements de crédits ci-après pour la période de mai 2020;

<i>Engagements de crédits</i>	
<b>Service incendie</b>	
Raclettes plancher, fenêtre, vinyle auto	100 \$
Lumière camion pompe	230 \$
<b>Total service incendie</b>	<b>330 \$</b>
<b>Transport – voirie municipale</b>	
Torche pour couper	360 \$
Ruban mesurer, tie-wrap, tournevis	140 \$
Jeu de forets	120 \$
Réparation lumières de rues	750 \$
<b>Total transport – voirie municipale</b>	<b>1 370 \$</b>
<b>Parcs et terrains de jeux</b>	
Fleurs, terreau et engrais	650 \$
<b>Total parcs et terrains de jeux</b>	<b>650 \$</b>
<b>TOTAL :</b>	<b>2 350 \$</b>

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

## 7.8 PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES

La directrice générale et secrétaire-trésorière a acheminé aux membres du conseil un rapport de l'état des activités de fonctionnement au 31 mars 2020 et celui-ci est déposé.

## 7.9 ADOPTION DES COMPTES POUR LA SUITE DU MOIS D'AVRIL 2020 ET DES COMPTES COURANTS

N° chèque	Nom	Description	Montant
19765	Receveur général Canada	Remises de l'employeur	1 850,24 \$
19766	Revenu Québec	Remises de l'employeur	4 606,00 \$
19767	Hydro-Québec	Pont couvert	17,31 \$
19768	Hydro-Québec	Éclairage public	237,90 \$
19769	Coop Moulin des cèdres	Contribution financière	150,00 \$
19770	Moisson Haut-St-François	Aide financière	771,00 \$
19771	Serv. Cartes Desjardins	Produits 1ers soins	29,24 \$
19772	Hydro-Québec	Chauffage centre mun.	2 947,01 \$
19773	Hydro-Québec	Chalmers	18,22 \$
19774	Hydro-Québec	Éclairage centre mun.	96,77 \$
19775	Hydro-Québec	Centre village	11,17 \$
19776	Hydro-Québec	Bureau & OTJ	344,02 \$
19777	Bell Canada	Ligne fax	82,10 \$
19778	Bell Canada	Ligne garage	81,94 \$
19779	Magasin général Morin	Essence, timbres, etc.	194,83 \$
19780	Pétroles Sherbrooke	Huile chauffage	297,19 \$
19781	JN Denis inc.	Écrous, boulons	113,40 \$
19782	MRC du Haut-St-François	M-à-j PIIRL - téléphonie	2 884,51 \$
19783	Centre du camion Amiante	Vérin, chandelles, filtres	1 114,75 \$
19784	Quincaillerie NS Girard	Piles, vis	26,44 \$
19785	Poly Louis-St-Laurent	Album des finissants	60,00 \$
19786	Alsco corp.	Buanderie	126,16 \$
19787	Valoris - Régie HSF/Sherb.	Enfouissement	3 557,55 \$
19788	Pièces d'autos Angus	Antirouille, peinture	1 059,38 \$
19789	Telus	Site web	16,26 \$
19790	Pascal Sévigny	Frais de dépl. + cell.	378,09 \$
19791	Alexandre Latulippe	Frais de dépl. + cell.	103,30 \$
19792	PJB industries inc.	Pièces sableuse C.2014	792,76 \$
<b>Total des chèques :</b>			<b>21 967,54 \$</b>
09/04	Salaires	5 employés	3 177,78 \$
16/04	Salaires	4 employés	2 869,92 \$
23/04	Salaires	4 employés	2 869,92 \$
30/04	Salaires	4 employés	2 797,45 \$
04/05	Martin Loubier	Rémunération élu	359,24 \$
04/05	Guy Lapointe	Rémunération élu	400,78 \$
04/05	Sébastien Alix	Rémunération élu	305,85 \$
04/05	Daniel Audet	Rémunération élu	359,24 \$
04/05	Jonatan Audet	Rémunération élu	359,24 \$
04/05	Céline Gagné	Rémunération élu	645,02 \$
04/05	Suzanne Jutras	Rémunération élu	359,24 \$
<b>Total :</b>			<b>36 471,22 \$</b>

la MRC du Haut-Saint-François et représentant la part de la Municipalité pour l'actualisation du PIIRL (interventions et coûts) pour le projet route 257.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**Certificat de crédit numéro 2020-05-01**

Je soussignée, Josée Bolduc, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie que la municipalité dispose des crédits suffisants pour le paiement de ces comptes au montant total de 36 471,22 \$.

**8. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Félicitations présentées au conseil municipal pour la saine situation financière de la municipalité.
- Question sur le processus d'embauche d'un inspecteur en bâtiment.
- Nom de la compagnie qui effectuera l'entretien de la génératrice.

**9. PAUSE SANTÉ**

Il n'y a pas eu de pause santé.

**10. INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE**

**11. RÉSEAU ROUTIER – VOIRIE**

**11.1 VÉRIFICATION MÉCANIQUE – CAMION 2017**

2020-107

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Martin Loubier

ET RÉSOLU

D'autoriser l'inspection mécanique annuelle obligatoire du camion Inter 2017 au Garage JN Denis. Advenant l'obligation de réparations évaluées à moins de 2 000 \$, celles-ci sont autorisées à être exécutées sur place. Pour toute réparation dont le coût serait supérieur à 2 000 \$, la directrice générale et secrétaire-trésorière, la mairesse et les conseillers délégués aux équipements mécanisés seront avisés;

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11.2 RAPPORT D'INSPECTION 2020 DES CHEMINS MUNICIPAUX**

2020-108

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QUE le conseil municipal accepte le rapport de voirie 2020 déposé pour un montant de 33 248 \$ et accepte les dépenses qui y figurent et qui ont les montant nécessaires au budget, à savoir :

- Le rechargement pour un montant 12 730,15 \$;
- L'achat d'un ponceau pour un montant de 418,90 \$.

Les travaux d'asphaltage et de colmatage des fissures, évalués à environ 4 850 \$ plus taxes, d'achat de glissière pour un montant de 997 \$ et les panneaux de signalisation à changer seront autorisés ultérieurement par résolution. Pour les travaux de creusage de fossés inclus dans ce rapport, une demande sera acheminée au député de Mégantic dans le cadre du *Programme d'aide à la voirie locale*.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

**11.3 PROJET ROUTE 257**

**CONSIDÉRANT** la mise à jour des coûts de la réfection de la route 257 tel que présentée par les résultats de l'étude d'ingénierie préliminaire (voir annexe 1);

**CONSIDÉRANT** que les cinq municipalités composant le comité intermunicipal de la route 257 doivent participer financièrement aux coûts de réfection de ladite route selon l'entente intermunicipale signée entre elles et la MRC du Haut-Saint-François;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de faire des demandes de subvention pour obtenir des fonds pour la réfection de la route 257 et que certains programmes existent



actuellement et d'autres programmes de subvention devraient être applicables à compter de 2020;

**CONSIDÉRANT** les scénarios présentés lors de la rencontre du 21 avril 2020 et le choix des critères requis afin d'aller de l'avant dans les demandes de subvention actuelles et futures;

**CONSIDÉRANT** que le consortium des cinq municipalités, coordonné par la MRC, doit se doter de critères de choix pour faire des demandes de subvention dont, entre autres, le pourcentage de subvention disponible;

**CONSIDÉRANT** que le RIRL (redressement des infrastructures routières locales) prévoit 75% de subvention possible et est applicable pour environ 15 km couvrant divers segments de la route 257 apparaissant au tableau fourni en annexe, pour une somme d'environ 3,5 millions\$;

**CONSIDÉRANT** que, tel que présenté dans le même tableau, il est possible que nous ayons avantage à déposer des demandes d'aides financières combinées à plus d'un programme si les critères de financement sont favorables et si la mise de fonds globale n'excède pas 25% du coût du projet;

**CONSIDÉRANT** que, dans ce scénario global multiprogrammes, ultimement si toute la route 257 pouvait faire l'objet d'un projet en une seule phase, le coût de ce projet pourrait être de 14 M \$; la mise de fonds devant être de moins de 25% de cette somme, tel que présentée dans le même tableau;

**CONSIDÉRANT** la possibilité de financer notre part du cinquième de la mise de fonds, en tout ou en partie à l'aide de fonds propres, par le biais d'un emprunt contracté par la MRC ou de toutes autres sources;

**CONSIDÉRANT** que les sommes requises par les municipalités apparaissent aux scénarios proposés lors de la rencontre du 21 avril et que chaque municipalité doit décider des modes de financement qu'elle entend utiliser;

**CONSIDÉRANT QUE** les coûts présentés sont des estimations qui ne comprennent pas les frais préparatoires et d'accompagnement et que ceux-ci ne devront pas excéder un pourcentage du coût total habituellement associé à ce type de projet;

#### **EN CONSÉQUENCE;**

2020-109

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU

QUE la Municipalité du canton de Lingwick accepte de rassembler et verser à la MRC du Haut-Saint-François, selon l'avancement des travaux, sa part d'un cinquième de la mise de fonds nécessaire pour le projet de réfection qui sera déposé à un ou plusieurs programmes d'aide gouvernementale pour financer la voirie locale, jusqu'à concurrence de 732 763 \$, en autant que le projet soit réalisé dans sa totalité (tel que présenté à l'annexe I), incluant le pavage sur toute la longueur;

QUE le conseil municipal du canton de Lingwick demande à être consulté pour prendre une décision dans la poursuite du dossier, advenant le cas où, les frais pour les travaux préparatoires, pour les travaux d'accompagnement ou autres frais d'ingénierie seraient supérieurs au montant de 60 000\$ par municipalité.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **12. HYGIÈNE DU MILIEU**

#### **13. URBANISME, AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT**

##### **13.1 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE – 15, CHEMIN FONTAINEBLEAU**

**CONSIDÉRANT QUE** Monsieur Réal Loubier est propriétaire du 15, chemin Fontainebleau à Lingwick et qu'il désire vendre sa propriété;

**CONSIDÉRANT QU'**en vertu du règlement de zonage 264-2008-1, article 6.25.1, une piscine doit être implantée dans la marge de recul latérale ou arrière d'une propriété ;

**CONSIDÉRANT QUE** la résidence est située à 15,95 mètres de l'emprise du chemin Fontainebleau;

**CONSIDÉRANT QUE** la piscine est située à 15,37 mètres de l'emprise du chemin Fontainebleau;

**CONSIDÉRANT QUE** la distance dérogatoire est de 0,58 mètre;

**CONSIDÉRANT QUE** le comité consultatif en urbanisme recommande au conseil d'accepter la demande de dérogation mineure de M. Loubier;

**EN CONSÉQUENCE;**

**2020-110**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Sébastien Alix

ET RÉSOLU QUE le Canton de Lingwick accepte la dérogation mineure tel que présentée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **14. LOISIRS ET CULTURE**

##### **14.1 MARCHÉ DE LA PETITE ÉCOLE – AIDE FINANCIÈRE**

LE CONSEILLER DANIEL AUDET ET LE CONSEILLER SÉBASTIEN ALIX, ÉTANT RESPECTIVEMENT ADMINISTRATEUR ET PRODUCTEUR AU SEIN DU *MARCHÉ DE LA PETITE ÉCOLE*, DÉCLARENT LEUR INTÉRÊT ET SE RETIRENT DES DÉLIBÉRATIONS ET DU VOTE.

**2020-111**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe

ET RÉSOLU QU'un montant de 250 \$ soit versé au *Marché de la petite école* pour contribuer aux frais relatifs aux réparations et nouveaux aménagements prévus à l'été 2020.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS**

#### **15. CORRESPONDANCE DU MAIRE / SECRÉTAIRE**

La liste de la correspondance reçue est déposée.

#### **16. SUJETS DIVERS**

#### **17. PÉRIODE DE QUESTIONS**

- Question sur le projet de 3,5 millions et le programme RIRL (route 257).
- On demande si on connaît la date de début des travaux pour l'abri permanent.

#### **18. LEVÉE DE LA SÉANCE**

**2020-112**

IL EST PROPOSÉ PAR le conseiller Guy Lapointe que la levée de la séance soit prononcée; il est 20 h 14.

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité du canton de Lingwick, lors de sa prochaine séance.

La mairesse atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

**CANTON DE LINGWICK**

Céline Gagné,  
Mairesse

Josée Bolduc,  
Directrice générale secrétaire-trés.